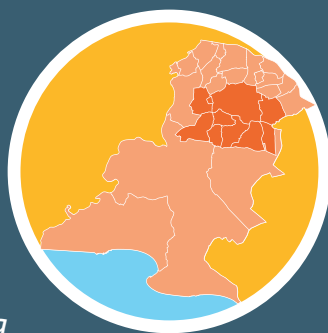


PORTRAIT DE L'AGRICULTURE LOCALE

CC Vallée des Baux-Alpilles

Cette fiche dresse un portrait actualisé et synthétique de l'agriculture sur votre intercommunalité. Les indicateurs qui y sont présentés visent à affiner la connaissance sur les spécificités de l'agriculture locale et ses évolutions récentes afin d'orienter l'action publique.

Ce portrait valorise les données du Recensement agricole de 2020 et ses évolutions depuis 2010, en tenant compte du secret statistique qui limite la diffusion de certaines données.



37 688
hectares

27 706
habitants

source : population municipale en 2022, INSEE

QUELLE IDENTITÉ AGRICOLE ?

Terroir agricole
Alpilles

12 168 ha

de surface agricole utile

- > 13% de la SAU* du PETR
- > -58 hectares depuis 2010

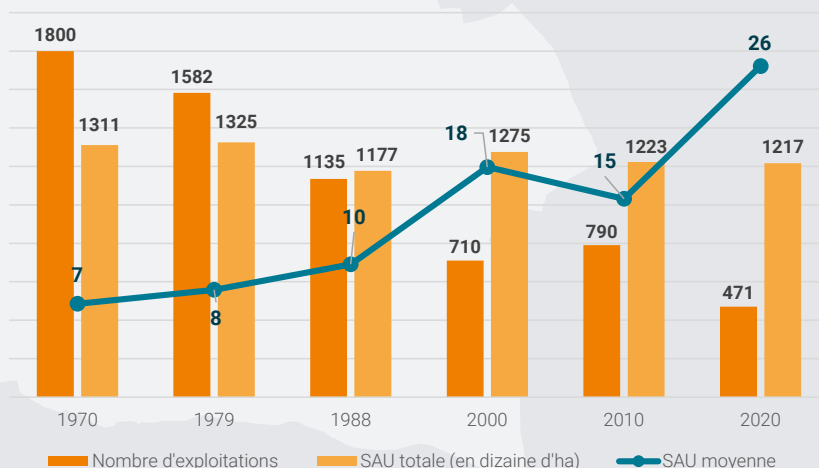
471

exploitations agricoles

- > Représentant une production brute standard* de l'ordre de 65 millions €
- > 319 fermes en moins depuis 2010

Evolution du nombre d'exploitations et de la SAU* depuis 1970

source : Agreste - Recensement agricole 2020



La surface agricole utile (SAU) est un outil statistique permettant d'évaluer les surfaces destinées à la production agricole appartenant à une exploitation agricole. Elle comprend les terres arables (grandes cultures, cultures maraîchères), les surfaces toujours en herbe et les cultures permanentes (vignes, vergers).

La Production Brute Standard (PBS) donne une valeur au potentiel de production des exploitations, via un jeu de coefficients attribués aux cultures et aux cheptels, exprimée en euros (elle ne représente pas des résultats économiques observés). Elle permet de classer les exploitations selon leur spécialisation et leur dimension économique.

QUELLE IDENTITÉ AGRICOLE ?

Taille moyenne des exploitations
25,8 ha

- Soit 10 hectares de plus qu'en 2010

Statut juridique des exploitations
32%

de formes sociétaires
(GAEC, EARL, etc.)

- Des exploitations individuelles en régression de 51% depuis 2010

4 833 ha
de surfaces irriguées

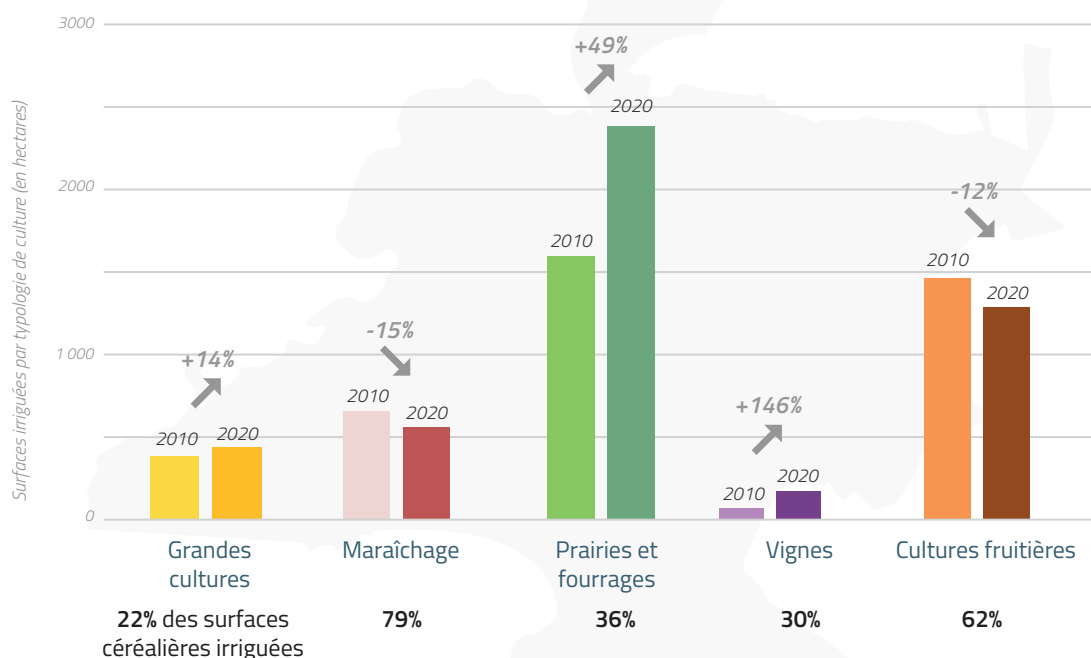
- 40% de la SAU intercommunale
- +751 ha irrigués depuis 2010

SAU moyenne des exploitations de la CC Vallée des Baux-Alpilles selon la spécialisation (OTEX*)

Spécialisation des exploitations	CC VBA	Bouches-du-Rhône
Ovins et caprins	140 ha	121 ha
Polyculture - polyélevage	24 ha	40 ha
Bovins	121 ha	103 ha
Viticulture	37 ha	23 ha
Grandes cultures	34 ha	65 ha
Arboriculture	16 ha	21 ha
Maraîchage	6 ha	7 ha

source : Agreste - Recensement agricole 2020

Part et dynamiques des surfaces irriguées par typologie de cultures

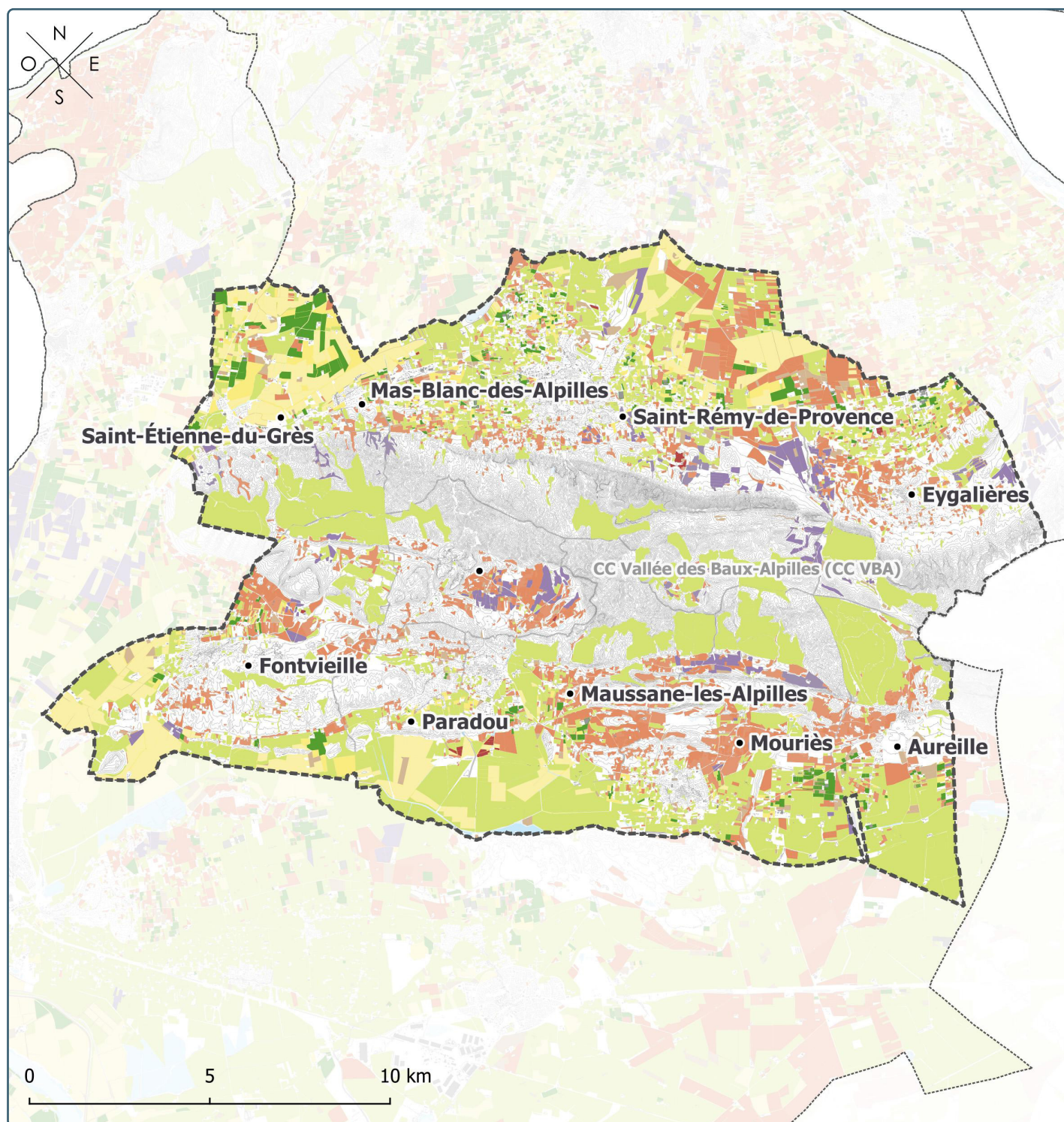


source : Agreste - Recensement agricole 2020
Aide à la lecture du graphique : 172 hectares de vignes sont irrigués en 2020, soit 30% du vignoble. C'est 146% de plus qu'en 2010.



Orientation technico-économique des exploitations (OTEX) correspond à la spécialisation des exploitations. Une exploitation est spécialisée dans un domaine lorsque la production brute standard (PBS) des cultures concernées dépasse deux tiers du total.

QUELLES PRODUCTIONS AGRICOLES ?



Diversité des cultures sur le territoire intercommunal

- | | |
|---|---|
|  Grandes cultures
(céréales, oléo-protéagineux) |  Vignes |
|  Surfaces dédiées à l'élevage
(prairies, parcours, fourrages) |  Plantes à parfum, aromatiques et
médicinales |
|  Maraîchage et horticulture |  Jachères, friches, structures agro-naturelles
associées aux cultures |
|  Arboriculture | |

QUELLES PRODUCTIONS AGRICOLES ?

Les spécificités culturelles du territoire



> La culture de l'olive

1er pôle de production oléicole de France
(1 005 ha d'oliveraies en 2024)



> Les productions viticoles

566 hectares de vignobles

Des productions reconnues pour leur qualité : 93% du vignoble en bio, AOP Vallée des Baux, IGP Alpilles



> L'élevage extensif et fourrages

Pâturage ovin et caprin : 24 400 ovins,
1 029 capins

Pâturage bovin : 1 250 bovins

Culture du foin de Crau (968 ha en 2017)



> Les cultures céréalières

Des cultures dans le sud des Alpilles et la plaine de Tarascon : blé dur, tournesol, blé tendre, maïs, orge



> Les cultures légumières

Bassin de production spécialisé (plaine de Tarascon, sud Alpilles) : melons (125 ha en 2024), salades, concombre, tomates

source : MOS PETR du Pays d'Arles, 2017; RPG 2024 - ASP ; Agreste - Recensement agricole 2020

Poids économique des trois premières spécialisations selon le potentiel de production (PBS en milliers d'euros) en 2020

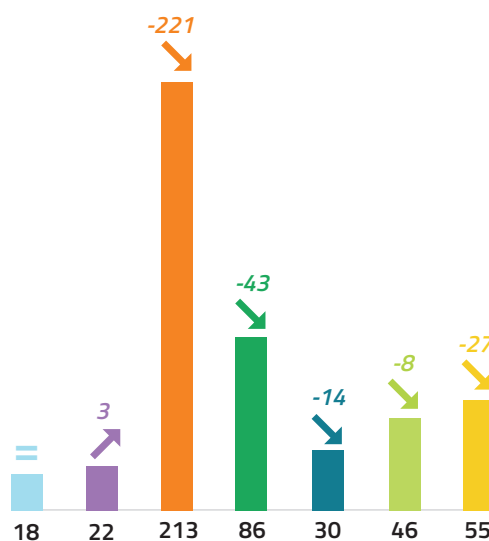
Arboriculture **22 921 K€**

Maraîchage **17 849 K€**

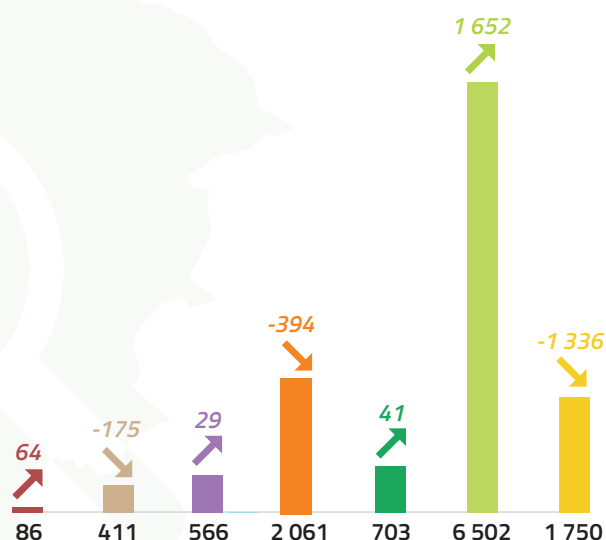
Polyculture / polyélevage **7 215 K€**

source : Agreste - Recensement agricole 2020

Nombre d'exploitations par spécialisation (OTEX*) en 2020 et dynamique depuis 2010



Surfaces par typologie de cultures en 2020, en hectares, et dynamique depuis 2010



source : Agreste - Recensement agricole 2020

QUELLES RETOMBÉES EN TERMES D'EMPLOIS ?

7%

des emplois de l'intercommunalité
liés au secteur agricole

- > contre 1% dans les Bouches-du-Rhône

source : INSEE 2020

2 403

actifs agricoles
(chefs d'exploitations, salariés,
main d'œuvre familiale)

- > -33% depuis 2010

537

chefs d'exploitation
ou coexploitants

- > -36% depuis 2010
- > 26% des chefs d'exploitation sont des femmes
- > 54 ans : âge moyen des chefs d'exploitation
- > 36% des exploitations concernées par un enjeu de transmission à court terme (exploitant ou coexploitant de plus de 60 ans)

1 333

travailleurs saisonniers ou
occasionnels

- > -37% depuis 2010

QUELLE VALORISATION DES PRODUCTIONS LOCALES ?

25%

d'exploitations en agriculture
biologique, soit 232 fermes

- > + 107 % depuis 2010
- > 3 659 ha en AB, soit 30% de la SAU
- > +11% de surfaces en AB entre 2020 et 2023 (source : Agence bio 2023)

195

exploitations sous signe officiels
de qualité (hors bio)

- > Dont 170 en AOP
- > Dont 40 en IGP

38

exploitations certifiées
Haute Valeur Environnementale

source : Ministère de l'Agriculture, 2024

152

exploitations ont une ou plusieurs
activités de transformation*

- > 32% des exploitations
- > + 334% depuis 2010

87

exploitations ont une ou plusieurs
activités de diversification*

- > + 135% depuis 2010
- > Dont 5 en production d'énergies renouvelables pour la vente
- > Dont 42 en accueil touristique à la ferme

215

exploitations en circuits courts*

- > 46% des exploitations
- > + 55% depuis 2010
- > 170 exploitations font de la vente directe



La **transformation** consiste à valoriser les matières premières produites sur l'exploitation (viande, lait, fruits et légumes, céréales), pour aboutir à un produit directement consommable. Les activités de transformation viennent en complément de l'activité de production agricole.

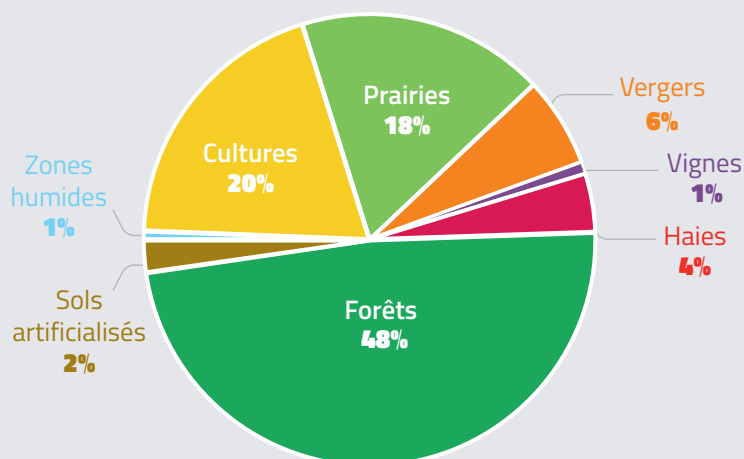
La **diversification** consiste à créer une activité complémentaire en prolongation de la production agricole. Il peut s'agir du développement d'activités touristiques et de loisirs (hébergement, restauration, accueil pédagogique), de production d'énergies renouvelables pour la vente, etc.

Les **circuits courts**, sont des circuits de vente permettant de commercialiser les productions en vente directe ou via un seul intermédiaire entre l'exploitation agricole et le consommateur final. La distance géographique n'entre pas en considération.

UNE AGRICULTURE AU SERVICE DU TERRITOIRE



Stock de carbone par occupation du sol - en %



source : Aldo-carbone - ADEME, 2024

1 112 km

de linéaire de haies

source : BD Haies, IGN 2024

255 km

de linéaire de canaux d'irrigation gravitaire

source : BD Hydra, Chambre régionale d'Agriculture PACA

2 497 ha

d'estives et de landes dans les milieux naturels et les zones humides

source : Registre parcellaire graphique, ASP, 2021

6 950 ha

de terres cultivées dans un périmètre de protection ou de gestion lié à la biodiversité

L'agriculture

2^e

secteur émetteur de gaz à effet de serre à l'échelle du PETR du Pays d'Arles

source : Plan Climat Air Energie Territorial du Pays d'Arles

Les surfaces cultivées et pâturées

2^e

puits carbone à l'échelle intercommunale

(source : Aldo Carbone, ADEME)

DES ENJEUX AGRICOLES PARTAGÉS SUR LE PETR DU PAYS D'ARLES

Synthèse des enjeux issus des rencontres « Agriculture et alimentation » d'octobre 2023 organisées dans le cadre des ateliers du SCOT du PETR du Pays d'Arles.

- > La protection du foncier agricole, des outils de l'agriculture (haies, canaux gravitaires...);
- > L'amélioration des conditions de fonctionnement des exploitations agricoles;
- > L'amélioration des conditions d'accueil des saisonniers agricoles (hébergement, mobilité);
- > La transmission des exploitations agricoles et l'installation des jeunes agriculteurs;
- > Les transitions écologique et énergétique de l'agriculture;
- > La préservation et la gestion (économe et partagée) de la ressource en eau;
- > La structuration des filières existantes (logistique, transformation et commercialisation, circuits de proximité, tourisme);
- > La définition d'une stratégie collective sur les friches agricoles.